

## 2. Les Nouvelles Technologies et l'enseignement des langues vivantes

**Marie-Hélène Valentin, Inspecteur général honoraire**

### **Abstract**

*Des mesures prises par la France dans l'utilisation d'Internet viennent d'être annoncées. L'école est au coeur du débat. Quel est le rôle que peuvent et doivent jouer les langues vivantes? Les outils rassemblés au sein d'espaces langues, centre de ressources ou salles multimedia permettent un accès à l'information immédiat et sans limites. Peut-on pour autant parler d'accès au savoir? Comment intégrer l'information à la construction des savoirs?*

*Le recours à ces technologies peut permettre de mieux atteindre les objectifs de l'enseignement des langues vivantes. Les professeurs doivent les intégrer à leur enseignement, sans se laisser abuser par l'illusion techniciste. Et pour assurer le succès durable de cette évolution; il leur faut mener une réflexion pédagogique lucide et réaliste.*

Recent measures concerning the use of the Internet have been announced in France and public schools are at the heart of the debate. What role should modern languages play here? The new tools available in resource centers give immediate and unlimited access to information, but can we speak of access to knowledge? How can this information become a building block for knowledge?

New technologies can help us to reach our objectives yet language teachers must not be taken in by the "illusion of technicity". To insure the long-term success of this change, they must reflect carefully and remain lucid.

**J**e souhaiterais commencer cet exposé par l'évocation de quelques problèmes de définition. Nouvelles technologies ou technologies nouvelles ? la différence n'est pas pertinente en anglais. La première formule sous-entend que l'on met l'accent sur ce qui se fait de plus récent, la seconde que c'est l'introduction de ces technologies qui est privilégiée. Je garderai volontiers la première. En effet, l'enseignement des langues vivantes a depuis longtemps pris en compte et utilisé des technologies dites nouvelles. Je proposerai que l'on parle des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'enseignement de l'anglais. L'heure n'est plus à se demander s'il convient ou non de les utiliser.

Elles sont partie intégrante de la vie en dehors de l'école et déjà bien présentes à l'intérieur. La question n'est plus "*Should we jump on the bandwagon?*" We're already on it.

Dans le cadre français, je rappellerai les récentes décisions du gouvernement pour relier tous les établissements scolaires à Internet avant l'an 2000 et l'annonce d'un investissement de 4,5 milliards de francs sur 3 ans pour réaliser cet objectif. Pour citer Madame le ministre de l'enseignement scolaire : "Les outils multimédia doivent avant tout favoriser l'acquisition des savoirs fondamentaux : ils sont instruments et non objectifs."

Dans un premier temps, je souhaite situer les nouvelles technologies dans l'enseignement scolaire. Je poserai ensuite la question : Les objectifs de l'enseignement de l'anglais peuvent-ils être mieux atteints grâce à celles-ci ? Enfin je tenterai de préciser les conditions nécessaires pour une bonne prise en compte de leurs apports.

Les technologies nouvelles, sont non seulement présentes mais préconisées et utilisées depuis longtemps. Les instructions officielles de 1985 et 1987 font référence aux technologies modernes : magnétophone / magnétoscope / micro-ordinateurs. Un article publié dans la partie magazine du Bulletin officiel (3 avril 1997) s'intitule : "Les langues vivantes et les technologies nouvelles." Présentes elles le sont dans des espaces spécifiques que l'on nomme espaces langues, centre de ressources ou salles multimédia. Implantés aussi bien dans les collèges que dans les lycées et les centres de formation pour adultes, ils regroupent des postes de travail individuel sur magnétophone, téléviseur, magnétoscope pour un travail sur la vidéo, les films, et les émissions diffusées par les satellites pour une exploitation en direct ou en différé, des ordinateurs avec ou sans lecteur de cd-rom et l'accès à Internet.

On sent très bien qu'il y a dans la liste indiquée une progression vers l'accès de plus en plus autonome à l'information. L'explosion récente des potentialités du Web montre bien à quelle rapidité se développent ces systèmes. Notons bien que si cette technologie aide à acquérir la maîtrise de l'anglais, elle l'impose pratiquement comme langue unique de communication. L'information, les connaissances sont à la pointe du nez de la souris. "La Toile, le Web, un gigantesque savoir mondial, mis à la portée de tous ;" et c'est là que se pose la problématique essentielle, ces informations qui apparaissent sur l'écran de l'ordinateur, du téléviseur, cette culture émiettée constituent-elles vraiment un savoir construit ? À mes yeux la

réponse est non. C'est la démarche éducative qui se chargera de le construire.

Tournons nous maintenant vers la question des objectifs poursuivis par l'enseignement de l'anglais. Sont-ils mieux atteints si l'on utilise ces technologies ?

- Nous cherchons à transmettre un message authentique, d'actualité. Le recours aux télévisions anglo-américaines permet un contact permanent avec la réalité étrangère sans décalage et un vrai contact avec une langue vivante.
- Nous cherchons à favoriser l'individualisation du travail. On peut tendre vers la maîtrise d'une progression individuelle pour l'entraînement linguistique (grammaire et phonétique) si on utilise des logiciels. Des observations sur le terrain, en particulier en lycée professionnel, mettent en évidence chez les élèves qui travaillent ainsi, un désir de progresser, de réussir qui n'a rien à voir avec la seule incitation du professeur. L'élève se prend au jeu, cherche à améliorer ses scores ce qui le conduit à recommencer l'exercice ou la batterie d'activités pour mieux faire et cela à sa propre initiative, à la différence de ce qui se passe en classe.
- Les élèves sont rendus plus autonomes. L'utilisateur définit son parcours au fur et à mesure ; cette remarque s'applique aussi dans le cadre du visio-enseignement sur sites éclatés.

À ce stade se pose néanmoins une nouvelle question : a-t-on mesuré ce qu'on apprend et comment on l'apprend si on a recours à ces technologies ? C'est une nouvelle manière d'accéder à l'information. En terme de concepts, il s'agit dans certains cas (l'hyper-texte en particulier) d'une navigation non linéaire ; on s'affranchit de la structure séquentielle habituelle, ce qui doit conduire à une construction des savoirs différente et partant à d'autres pédagogies. Cela permettra de chercher en même temps des réponses aux problèmes que pose l'hétérogénéité des apprenants. Une autre observation montre que l'évaluation des acquis et des compétences se fait différemment en particulier si on travaille sur ordinateur. Celui-ci ne formule pas de jugement de valeur, au mieux un encouragement en cas de réussite. Il fait un constat objectif. On a pu remarquer que l'élève acceptait plus volontiers de recommencer une tâche à la demande de l'ordinateur que du professeur !

Ceci nous conduit à envisager brièvement le rôle nouveau de professeur ; la

relation de l'élève au savoir change, dans la mesure où celui-ci n'est plus exclusivement détenu par le professeur. Il devra se définir autrement : facilitateur, guide averti dans une première étape, il lui faudra ensuite aider à fédérer les connaissances ainsi présentées pour qu'une fois acquises, elles construisent un savoir. La tâche n'est pas nécessairement plus facile.

Finalement, et ceci est plus une esquisse de réflexion qu'un point développé, les professeurs doivent prendre en compte cette nouvelle relation au savoir. Ils n'y parviendront que s'ils suivent une formation dont les contenus ne doivent pas porter en priorité sur les aspects techniques mais sur les questions posées par l'intégration de ces outils dans l'ensemble du dispositif de formation, la leur et celle de leurs élèves. Formation initiale et formation continue en la matière sont indispensables.

**Marie-Hélène Valentin**, Inspecteur général honoraire, membre de la Commission Informatique et Technologies de la Communication au Ministère de l'Éducation Nationale, professeur de Première supérieure au lycée la Bruyère de Versailles. Elle a enseigné pendant de longues années au lycée pilote de Sèvres et a été parmi les premiers utilisateurs des méthodes audiovisuelles intégrées. Elle a participé à de nombreuses expérimentations pédagogiques et elle a participé à ou organisé des ateliers du Conseil de l'Europe. Publications: *Passport to Britain* (Didier, 1971) *Passport to Britain and the USA* (with C.F. Grellet, Didier, 1975), *An Introduction to English Literature* (with C.F. Grellet, Hachette, 1984).